



Département de l'Orne
Arrondissement de Mortagne
Canton du Theil
Commune de Mâle

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an **deux mil treize**, le **vingt-huit mai** à vingt heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Mâle dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie de Mâle, sous la présidence de Mme Martine GEORGET, Maire de Mâle.

Nombre de conseillers
En exercice : 14
Présents : 12
Votants : 14

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mai 2013

Présents : Mmes GEORGET, CHOUANARD, MM. THIROUARD, SAUVEE, SOUVRE, SCHALK, BUGEY, Mmes HUBERT, GALPIN, MM. POLICE, CHAUVIN, ETOURNAY

Absents : M. BOIMARE (pouvoir à M. BUGEY), Mme HOOD (pouvoir à Mme GEORGET)

Secrétaire de séance : M. THIROUARD.

OBJET :

- *Approbation du dernier compte-rendu*
- *Salle polyvalente : point sur les travaux*
- *Plan Local d'Urbanisme : compte-rendu de la réunion du 23 avril 2013 avec M. LE GUEN, du cabinet Habitat Développement*
- *Budget commune : décision modificative concernant les amortissements*
- *Questions diverses.*

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 16 avril 2013.

Salle polyvalente : point sur les travaux

Madame le Maire indique que les réunions de chantier ont lieu tous les lundis à 14 h.

Les travaux sont commencés : les entreprises CHALLIER, Plombier chauffagiste et LAFITTE, électricien sont intervenus pour coupure et dépose des installations avant intervention des maçons et l'entreprise FLECHARD pour commencer les terrassements.

L'Inspectrice du Travail Mme CAHOREAU était présente sur le site à la dernière réunion de chantier.

L'entreprise BLANCHET a mis en place la nouvelle serrure pour un accès direct dans la salle pour un coût de 234,92 €.

Une clef a été donnée à la Zumba et au Club de l'Amitié et du Temps Libre.

La durée prévue des travaux est de 6 mois avec un arrêt au mois d'août.

Plan Local d'Urbanisme : compte-rendu de la réunion du 23 mai 2013 avec M. LE GUEN, du cabinet Habitat développement

Madame le Maire donne le compte-rendu de la réunion du 23 mai dernier avec M. LE GUEN du Cabinet Habitat développement et indique les modifications qui seront apportées suite à l'enquête publique :

- Intégration en zone Ua d'une parcelle sur la route du Theil au contact du bourg
- Inventaire sur les mares, puits et fontaines et identification au titre de la loi Paysage
- Validation terrain des zones humides potentielles identifiées par le DREAL et le PNR
- Création d'un secteur particulier en zone Nh et pour le garage camion situé sur le Chêne Vert pour permettre les extensions d'activités existantes à la date d'approbation
- Reclassement en zone naturelle de la zone réservée au développement économique (2AUz)



- Détermination des zones Nh situés le long de la RD 923 considéré comme espace urbanisé et sur lesquels ne s'appliquent pas la règle d'inconstructibilité de 75 mètres (Gibet, Malbroue, La Bahine en limite avec Nogent)

Budget commune : décision modificative concernant les amortissements

DM n° 1 : Crédits insuffisants « compte 28 » amortissements

Madame le Maire indique au Conseil Municipal que les crédits inscrits à l'article 281532, chapitre 040 concernant les amortissements sont insuffisants et il est donc nécessaire de les prévoir.

Après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal** :

- vote les crédits nécessaires à savoir :

		<i>Investissement</i>	
		<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
. 020	Dépenses imprévues	+ 158.00 €	
. 281532/040	Réseaux d'assainissement		+ 158.00 €

- autorise Mme le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à cette opération

Questions diverses

- ***Cimetière***

Madame le Maire précise qu'il est nécessaire de prévoir une nouvelle procédure afin de relever des concessions perpétuelles puisque la procédure dure 3 ans. Un état des lieux va être fait puis la commission se réunira afin d'établir un 1^{er} constat d'abandon.

La commission « bâtiments communaux – cimetière » se réunira le mercredi 5 juin 2013 à 17 h afin de constater les fissures sur le mur du cimetière.

- ***Infiltrations d'eau : courrier M. Mme MARECHAL***

Madame le Maire donne lecture d'un courrier de M. et Mme MARECHAL concernant le problème d'infiltration d'eau dans leur habitation. Un test coloré va être réalisé dans le réseau d'eaux pluviales afin d'essayer de trouver les raisons de telles infiltrations.

- ***Vente de chemins***

Monsieur SAUVEE, Adjoint, indique que le géomètre est venu borner les différents chemins afin de pouvoir effectuer les ventes. Les relevés ont été transmis au cadastre. Dès retour du cadastre, les actes administratifs pourront être réalisés.

- ***Voirie***

✓ ***M. Mme DEUZET, Le Chêne Vert*** : Madame le Maire indique qu'un rendez-vous sur place a eu lieu avec Mme BOULANT de la DDT (Direction Départementale des Territoires) afin de réfléchir à une solution concernant les eaux pluviales. M. SAUVEE, Adjoint, indique qu'une buse est quasiment bouchée par des racines et propose de contacter des professionnels afin de voir quelle solution peut-être adoptée. Des devis seront réalisés.

✓ ***Huisne*** : M. ETournay, Conseiller Municipal, indique que les employés communaux devront aller vérifier le clapet relié à la station d'assainissement, qui se trouve au bord de l'Huisne.

- ***Lotissement de l'Arcis***

Madame le Maire indique qu'un rendez-vous a eu lieu le 14 mai dernier avec M. DUFOUR des Maisons France Confort et M. TIRARD de la DDT (Direction Départementale des Territoires)



afin de préparer la rencontre avec l'Architecte des Bâtiments de France, qui permettra de faire un point sur le cahier des charges du lotissement. Les grandes lignes du PLU ont été également présentées à cette occasion. L'architecte des Maisons France Confort travaille actuellement à faire des propositions afin de diminuer le coût des futures maisons.

- ***Décès de Monsieur Jean HUNAULT***

Madame le Maire informe que Monsieur Jean HUNAULT, ancien Conseiller Municipal, ancien Adjoint au Maire, est décédé le 10 mai dernier. Elle indique qu'une autorisation a été demandée à la famille afin de lui rendre hommage dans le prochain bulletin municipal. Une gerbe sera également déposée sur sa sépulture.

- ***Changement des rythmes scolaires :***

Madame le Maire indique que trois réunions sont prévues afin de présenter les rythmes scolaires : le 6 juin avec le SIVOS, le 18 juin avec les intervenants et le 27 juin avec les représentants des parents d'élèves. Pour rappel, les nouveaux rythmes scolaires seront mis en place sur le SIVOS Mâle – La Rouge dès la rentrée 2013.

- ***Inauguration caserne des pompiers de Ceton***

L'inauguration de la caserne des pompiers de Ceton aura lieu le jeudi 20 juin 2013.

- ***Paroisse : départ de l'Abbé ROGER***

Madame le Maire donne lecture d'un courrier indiquant que l'Abbé ROGER est muté à compter du 1^{er} septembre 2013 à Bellême. Le prêtre affecté dans le canton du Theil est l'Abbé NTUMBA.

- ***Fête de la musique 2013***

M. THIROUARD, Adjoint, rappelle que la fête de la musique aura lieu le vendredi 14 juin à partir de 19 h 30, sur la place de l'église.

- ***Recensement de la population***

Le recensement aura lieu du 16 janvier au 15 février 2014. Toutes personnes intéressées pour être agent recenseur peuvent se faire connaître en mairie.

Prochaines réunions :

- ✓ Commission « bâtiments communaux – cimetière » : mercredi 5 juin 2013 à 17 h
- ✓ Commission « fleurissement » : mercredi 5 juin 2013 à 17 h 30
- ✓ Prochaine réunion du Conseil Municipal : le mardi 25 juin 2013 à 20 h.

La séance est levée à 23 h

Les décisions du Conseil Municipal peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Caen dans les deux mois de leur publication.

LE MAIRE

LES CONSEILLERS